LE SERVICE QUI VOUS ACCOMPAGNE DE A À Z, POUR DES BÂTIMENTS PERFORMANTS TOUT AU LONG DE LEUR VIE!



VOTRE SOLUTION POUR UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE



> Suivi de vos chantiers de rénovation

Nous restons à vos côtés pour garantir le bon déroulement des travaux de rénovation énergétique.

Des audits énergétiques rapides et économiques

Accédez à des audits énergétiques à des coûts optimisés avec un minimum de démarches administratives.



UN ACCOMPAGNEMENT
CLÉ EN MAIN POUR VOS
BÂTIMENTS PUBLICS

> Maximiser les aides financières disponibles!

Profitez de conseils sur les financements accessibles et valorisez au maximum vos CEE pour alléger vos dépenses.

> Faites corriger vos factures et récupérez ce qui vous est dû!

Nous identifions les erreurs de facturation pour vous permettre de bénéficier de remboursements parfois inattendus.

> Passez au bâtiment connecté sans complication !

Installez facilement des capteurs connectés pour suivre en direct vos consommations d'énergie.



> Priorisez vos travaux selon vos moyens

Nous vous aidons à hiérarchiser vos projets de rénovation en fonction de vos besoins et de votre budget.

UN SERVICE 100 % CONÇU POUR LES COMMUNES ISÉROISES!

POURQUOI CHOISIR BATIWATT?



optimisez vos installations pour diminuer vos consommations dès les premiers mois.

PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE: de l'audit à la réalisation des travaux, bénéficiez de conseils à chaque étape.

ADOPTEZ DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES: que ce soit pour piloter l'énergie de vos bâtiments ou entreprendre des rénovations, BATIWATT vous guide vers les solutions les plus adaptées à vos besoins.

POUR QUI?

BATIWATT s'adresse aux collectivités iséroises adhérentes à TE38, notamment celles ne disposant pas de ressources internes spécialisées en gestion énergétique :

- Communautés de communes et d'agglomération (collège 3)

3 NIVEAUX
D'ACCOMPAGNEMENT
POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS
BESOINS

Batiwatt INITIAL

Pour les collectivités souhaitant un accompagnement de A à Z tout au long du cycle de vie de leurs hâtiments.

UNE SOLUTION SUR-MESURE: CHOISISSEZ PARMI 3 NIVEAUX D'ACCOMPAGNEMENT

	BATIWATT INITIAL	BATIWATT CONNECTÉ	BATIWATT MAÎTRISÉ*
Etat des lieux du patrimoine	\checkmark	\checkmark	×
Identification des 1ères économies	\checkmark	\checkmark	X
Réalisation d'études complémentaires	\checkmark	✓	V
Accompagnement pendant travaux		\checkmark	X
Accompagnement après travaux	\checkmark	\checkmark	X
Installation capteurs connectés	Pour les besoins de TE38	\checkmark	
Accès superviseur des capteurs	X	\checkmark	
Accès logiciel suivi énergétique	X	X	
Assistance aux respects des obliga- tions règlementaires	V	✓	
Intégration autres IoT sur plateforme TE38	×	V	✓

^{*} Seules les collectivités adhérentes de l'ancien service CEP Expert sont éligibles pour souscrire directement au service BATIWATT Maîtrisé.



Pour les collectivités qui veulent aller plus loin avec des capteurs connectés.



Pour les collectivités autonomes, prêtes à gérer leurs consommations avec les outils TE38.

REJOINDRE LE SERVICE BATIWATT EN 3 ÉTAPES SIMPLES!

Prenez contact avec TE38
Contactez et échangez avec votre chargé de mission transition énergétique pour définir ensemble les priorités et besoins spécifiques de votre collectivité. Cela vous permettra

de sélectionner le niveau d'accompagnement le mieux adapté.

Adoptez une délibération communale

Votre conseil municipal devra valider une délibération pour officialiser votre adhésion. TE38 y répondra par une délibération concordante.



Engagez-vous sur la durée

L'engagement varie selon l'option:

- → Initial et Connecté : engagement de 3 ans minimum à compter du 1^{er} janvier suivant votre adhésion.
- → Maîtrisé : engagement de 1 an minimum, également à partir du 1^{er} janvier.

À NOTER!

Le service CEP prend **fin au 31 décembre 2025**. Les collectivités sont invitées à **délibérer** dès maintenant pour passer à BATIWATT. Après cette date, l'adhésion au CEP prendra automatiquement fin.

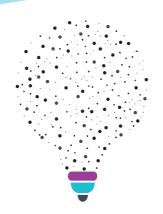
Vos services



CONCESSIONS

Organisation et contrôle:

- Des concessions de gaz et d'électricité
- De la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés



ACHAT D'ÉNERGIE

- Achat groupé avec option « énergie verte » pour une maîtrise de vos budgets
- Accompagnement dans l'exécution du contrat

ÉLECTRICITÉ

- Réalisation de travaux
- Amélioration de l'environnement
- Accompagnement dans vos projets d'urbanisme

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Réalisation de diagnostics techniques
- Rénovation de l'éclairage public
- Maintenance du parc
- Protection de la biodiversité

RÉNOVATION DU PATRIMOINE

- Accompagnement de A à Z pour vos projets de rénovation énergétique
- Aide financière pour vos travaux avec la prime ISÈRENOV'
- Mutualisation de vos CEE



ÉNERGIES RENOUVELABLES

 Conseils dans vos projets de production d'énergies renouvelables

CARTOGRAPHIE

- Mise à disposition de données géographiques fiables et précises via deux outils :
- SIG Cassini
- Fonds de plan PCRS

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

 Aménagement et développement d'un réseau de recharge de proximité, fiable et abordable pour véhicules électriques





27 rue Pierre Sémard 38 000 Grenoble

04 76 03 19 20 contact@te38.fr